



Le Canyon Bras Rouge

Bras Rouge



• Description :

Le canyon de Bras Rouge se nomme ainsi pour ses belles couleurs rougeâtre dues à la présence d'oxyde de fer : ambiance colorée garantie ! Il faudra commencer par une belle marche d'approche raide au départ, vous êtes avertis, mais au moins, une fois cela fait, place au plaisir : un rappel de 25 mètres, puis un rappel arrosé, des sauts et 4 toboggans bien arrosés !

Marche aller : 40 mn

Marche retour : 2 mn

Descente : 3h30

A partir de 12 ans

• Ce que vous devez emmener :

- votre maillot de bain
- Short, T-shirt et chaussettes
- vêtements de rechange
- des chaussures de sport (type basket ou tennis)
- une bouteille d'eau
- de quoi grignoter au retour

• Rendez-vous :

Nous vous donnons rendez-vous à **7h30 (l'horaire peut être modifié!)** sur le parking de la salle multimédia de Cilaos. Traverser le village jusqu'au rond point, puis prendre à gauche à celui-ci.

Préparer votre itinéraire avec [google map's](https://www.google.com/maps).

• **IMPORTANT :** un **SMS de confirmation** vous sera envoyé la veille vers **17h**, après un point météo. Nous vous demandons d'y répondre afin de confirmer sa **réception**. Si vous n'avez rien reçu à 19h, merci de nous appeler au 06.92.750.400.

• Règlement :

Tarif : 65€/personne | 60 € dès 6 personnes

Mode de règlement : chèque ou espèce.





Adrenal'île
CANYONING
à La Réunion
0692.750.400

Conditions de participation / Sécurité

Le canyoning est une activité sportive, de loisir et récréative, de pleine nature, dite « à risque ».

Il vous appartient donc de vérifier le niveau de chaque canyon : nous sommes là pour vous conseiller!

Pour participer à une sortie canyoning, nous vous demandons de prendre connaissance et d'approuver les conditions de sécurité suivantes :

- pour tous les canyons aquatiques, il est indispensable de **savoir nager** et de **ne pas avoir peur de l'eau**,
- pour tous les canyons verticaux (rappels), il est indispensable de ne pas être sujet au **vertige**,
- vous vous engagez à respecter les **consignes de sécurité** données par le guide,
- vous acceptez les risques liés à l'**environnement naturel** que vous allez parcourir et vous êtes conscients de la seule obligation de moyen relative à la sécurité incombant au professionnel.

Les contre-indications médicales sont les suivantes :

- le canyoning est déconseillé aux personnes sujettes à des **difficultés respiratoires** ou **cardio-vasculaires**, aux **crises de tétanie** ou aux personnes **épileptiques**, et aux femmes **enceintes**.
- vous ne faites pas l'objet d'une contre-indication médicale, mais vous êtes **dépendant de soins** ou de **traitements médicaux** spéciaux particuliers (asthme, diabète, tendinites...) ou encore votre état de santé nécessite une attention particulière : vous devrez impérativement en informer le guide avant le départ de l'activité.

Assurances / Responsabilité :

Vous êtes couvert par l'assurance Responsabilité Civile Professionnelle du moniteur.

Cette assurance ne vous couvre pas sur vos effets personnels. **Vous êtes responsable de tout objet que vous emmener dans le canyon (lunettes, appareil photo, Go Pro, bijoux...).**

Nous vous conseillons d'emmener avec vous le strict minimum !